



APPEL A CONTRIBUTION POUR UN OUVRAGE COLLECTIF

Thème :

RESSOURCES NATURELLES ET PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Sous la direction de
Sévérin Nwaha¹ et Nicodème Glo²

Date limite	25 juin 2021
Contacts	nwahaseverin@yahoo.fr
	nicodeme_glo@yahoo.fr
	ressourcesnaturelles228b22@yahoo.com

Argumentaire

Les problématiques liées aux ressources naturelles ont toujours influencé les dynamiques historiques des sociétés humaines, car le prélèvement de la roche, la faune et de la flore ainsi que la disponibilité de l'eau ont impacté la transformation des hominidés en espèce humaine (Conrad Phillip Kottak, 2013 : 186-201). C'est dans cette même logique que les ressources énergétiques ont participé à l'avènement de la modernité par le passage de la production artisanale à l'industrialisation. Leurs rapports au destin de l'espèce humaine demeurent ainsi constants. En effet, la pénurie ou l'abondance, la dénaturation ainsi que l'usage rationnel et le bradage des ressources naturelles ont régulièrement été au centre des dynamiques sociétales. C'est ainsi que les changements survenus au XVIII^e et XIX^e siècle, notamment à travers la révolution industrielle (grâce à la houille et au pétrole) ont redéfini les paradigmes économiques et les cartes géopolitiques, géoéconomiques et géostratégiques du monde (Yves Lacoste, 2006 : 6). Il en est ainsi découlé, entre autres, la naissance et la systématisation des idéologies capitaliste et marxiste, la hiérarchisation des États sur la scène internationale (superpuissance, puissances, pays émergents, pays en voie de développement) ou encore, la conception de l'Occident comme étant le Centre du monde d'une part, et le reste de la planète comme étant la périphérie d'autre part (Samir Amin, 1973). Cependant, on assiste aujourd'hui à une prolifération des paradigmes globalistes et équilibristes. Ceux-ci proposent une rupture des rapports de hiérarchisation, d'opposition et de domination. Ces nouveaux paradigmes ont également généré des tentatives de disjonction épistémologique (presqu'essentiellement issues des études portées sur la post colonie) (Pape Cissoko, 2007). Toutefois, les incidences de la maîtrise et la quasi-monopolisation de ressources naturelles par l'Ouest continuent de retracer et de structurer les dynamiques internationales.

Au plan intra-étatique, l'exploitation des ressources naturelles est et a toujours été une matrice de tensions multiformes (Ulrich Beck, 2003). Les pratiques spéculatives avec ou sans l'implication des acteurs étatiques, la négligence des risques écologiques, les pratiques légales irrationnelles, les replis identitaires et les effets d'entraînement sur les paysages économiques locaux, sont entre autres, les écueils qui font de l'industrie des ressources naturelles au sud du Sahara, des contextes essentiellement crisogènes (René Dumont et Marie-France Mottin, 1980 : 75-88). Ces pesanteurs structurent des scénographies de tension entre les parties prenantes des projets d'exploitation (firmes, bailleurs de fonds, pouvoirs publics) et les populations locales. Définis en termes de risques environnementaux, de la précarité des intérêts matériels des riverains et de pillage légal, ces champs d'interactions fécondes ont fait l'objet d'abondantes littératures dont l'essentiel des conclusions se résument aussi bien dans la conception "droit-de-l'homme" (Alain Pellet, 2000) du prix Nobel de l'économie (Amartya Sen Amartya Sen, 2003) et dans la redéfinition de la notion de "parties prenantes" dans les projets d'investissement proposés par Jacques Igalens et Sébastien Point (Jacques Igalens et Sébastien Point, 2010). Cependant, il existe un autre champ de désarticulation des *establishments* préexistants qui est la désorganisation et la réorganisation des économies locales.

En effet, la mise en valeur des ressources naturelles est fondamentalement vectrice de multiples enjeux économiques (Wulson Mvomo Ela, 2003 : 5). Au-delà de leur capacité à moduler les macroéconomiques existants, elle provoque en général une diffusion massive de devises dans les localités qui abritent les sites d'exploitation, redéfinissent les dynamiques commerciales qui destinent une carrière marchande aux fonciers et des espèces florales et fauniques protégées (Martin-Pétry et Naygotimti Bambé, 2005 : 45). Une autre expérience dans cet univers

¹Sévérin Nwaha est enseignant-chercheur (*Senior Lecturer*) à l'Université de Buea. Il s'intéresse aux dynamiques économiques et aux mutations sociales.

²Nicodème Glo est enseignant-chercheur (*Assistant Lecturer*) à l'Université de Buea. Il s'intéresse aux évolutions politiques et aux enjeux des relations internationales.

complexe de mutation socioéconomique est le déchaînement d'une inflation généralisée associé à une privation totale de jouissance, faisant des décideurs politiques et des investisseurs de véritables usagers au détriment des populations riveraines.

Les théâtres d'exploitation du pétrole sur les territoires gabonais, camerounais, congolais ainsi qu'au Tchad et en Guinée Équatoriale constituent, à titre indicatif, quelques exemples (Michael Watts, 2006 : 1-16). On peut également inscrire dans ce même registre l'exploitation de l'uranium de la région de l'Aïr au Niger, le diamant dans la région de Konou en Sierra Leone, le bois de la forêt équatoriale d'Afrique centrale ou le cuivre, le cobalt, coltan, l'or et le diamant de la République Démocratique du Congo. La kyrielle de micro-scénographies telles que les théâtres d'exploitation du *Prinus Africana* et de l'or au Cameroun et en Centrafrique ne sont pas en reste. Ces situations de bouleversement souvent soudain des économies locales ont assidument été perçues comme étant des préoccupations secondaires autant par les investisseurs et les pouvoirs publics centraux des pays producteurs que par les regards scientifiques. Généralement observées en tant que conséquences des initiatives d'extraction, ces perturbations sont par ailleurs des points de départ des itinéraires sociohistoriques structurants, pluriels et complexes qui adressent, en fin de compte, la décisive question du bien-être des populations riveraines (Moshe Cohen-Eliya et Yoav Hammer, 2011: 265- 287). Ce projet d'étude ambitionne de questionner, à travers des analyses théoriques et des *cases study*, les problématiques suivantes :

- Exploitation des ressources naturelles et inflation économique en Afrique ;
- Législation des ressources naturelles et enjeux économiques des populations riveraines ;
- Exploitation des ressources naturelles, Société civile et intérêts économiques des populations riveraines ;
- Exploitation des ressources naturelles, respect des droits et challenges de survie des populations riveraines ;
- Exploitation des ressources naturelles, pression démographique et économie illicite ;
- Exploitation des ressources naturelles et inflation des prix du foncier ;
- Exploitation et circulation illégales des ressources naturelles ;
- Exploitation des ressources naturelles, migration multiforme et compétition économique ;
- Exploitation des ressources naturelles et économie du braconnage ;
- Exploitation des ressources naturelles et emplois précaires ;
- Exploitation des ressources naturelles et commerce du sexe ;
- Exploitation des ressources naturelles et commerce des identités nationales ;
- Exploitation des ressources naturelles et processus d'urbanisation et de périurbanisation ;
- Ressources naturelles et assaut des pays africains ;
- Les *majors* et les firmes extractives locales ;
- Les diplomatie occidentale et chinoise face aux ressources naturelles africaines ;
- Pouvoirs centraux en Afrique, ressources naturelles et intérêts occidentaux ;
- Conflits frontaliers et ressources naturelles en Afrique ;
- Ressources naturelles et gouvernances des frontières ;
- Instabilité étatique et ressources naturelles en Afrique ;
- Diplomatie parallèle et prédation des ressources naturelles en Afrique ;
- Pratiques infra-étatiques et bradage des ressources naturelles en Afrique ;
- Exploitation des ressources et enlèvement des inégalités sociales en Afrique ;
- Exploitation des ressources naturelles et transformation de la mentalité collective en Afrique ;
- Fonction salvifique des ressources naturelles illusion et/ou désillusion ;
- etc.

Normes de références

Le comité scientifique porte à votre connaissance que les textes à lui soumettre doivent être conformes aux normes suivantes :

- titre de l'article en majuscule (caractère d'imprimerie 12) ;
- une signature comportant le nom de l'auteur ou des auteurs en minuscule avec une initiale majuscule, le nom complet de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international (10 et interligne 1) ;
- un résumé en Français et un abstract en Anglais de 15 lignes maximum chacun (12) ;
- un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- une introduction ;
- un développement ou corps de l'article ;
- une conclusion ;
- une partie sources et bibliographie.

Les articulations du développement du texte.

1. Les titres et sous-titres sont à présenter ainsi :

1. Pour le titre de la première section ;
 - 1.1. Pour le premier sous-titre de la première section ;
 - 1.2. Pour le deuxième sous-titre de la première section, etc.
2. Pour le titre de la deuxième section ;
 - 2.1. Pour le premier sous-titre de la deuxième section ;

- 2.2. Pour le deuxième sous-titre de la deuxième section, etc.
3. **Les titres**, les sous-titres sont en gras et doivent être mis en retrait (1 cm) aussi bien que chaque début de paragraphe. Les sous-titres sont à éviter autant que possible. Pour faciliter le montage final de l'ouvrage, il est exigé de faire manuellement la numérotation des titres, des tableaux, et des figures.
 4. **La conclusion** doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.
 5. **La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées au texte.** Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur, année de publication : page à laquelle l'information a été prise). Exemple : (Mbonji Edjenguèlè, 1988: 7)
 6. **La référence aux sources** (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.
 7. **Pour les documents d'archives**, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.
 8. **Dans la rubrique sources et bibliographie**, les sources consistent à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de premières mains consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :
 - pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, l'âge, la qualité et la profession des informateurs, date et lieu de l'entretien ;
 - pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage du plus récent au plus ancien. Mais dans le cas des périodiques, il faut mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'identification (numéro, nature, ...)
 9. pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.
 10. **La bibliographie** consiste à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :
 - pour un livre: nom en minuscule avec des initiales en majuscule, année d'édition entre parenthèses, titre en italique, maison d'édition, lieu d'édition ; Exemple : Mbonji Edjenguèlè, (1988), *Les cultures de développement en Afrique : Essai sur l'impossible développement sans révolution culturelle*, Yaoundé, Osisris-Africa ; Coquery-Vidrovitch Cathérine (1988), *Pour une histoire du développement. Etats, sociétés, développement*, Paris, l'Harmattan.
 - pour un article: nom en minuscule avec des initiales en majuscule, année : "le titre de l'article entre guillemets" (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue. Exemple : Kojo Oppong Nkhrumah, Orkoh, Emmanuel, Mensah Owusu Augustine, (2016), "Exploring the Budget Deficit-Economic Growth Nexus : New Evidence from Ghana", in *Journal for the Advancement of Developing Economies (JADE)*, Volume 5, Issue 1 ; Titi Nwel Pierre, (1982), "Mbombok à la Tête du Lignage Basaa, Nature et Formes de Pouvoir dans les Sociétés Dites Acéphales : exemples camerounais", *Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M.*, n°142, ORSTOM, Paris, Compte-rendu journée scientifique de Yaoundé, 1^{er} mars 1978, pp.91-99.
 11. **La langue de publication de l'ouvrage est le Français ou l'Anglais.** La publication d'un texte en une langue autre que les deux citées est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de l'ouvrage. Les termes étrangers au Français ou à l'Anglais sont en italique et sans guillemets.
 12. **Toutes les citations doivent être mises en italique sans guillemets.** Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 10.
 13. **Les mots étrangers au Français ou à l'Anglais sont à mettre en italique et sans guillemets**, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets).
 14. **L'ouvrage s'interdit l'usage du soulignement** qui est remplacé par la mise en italique.
 15. **La présentation des tableaux, figures, cartes, graphiques**, etc. doit respecter le miroir qui est de 16×24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).
 16. **Modalités et délais de soumission**
 - Lancement de l'appel à contribution : **03 mars 2021**
 - Envoi des propositions de contributions (Titre, résumé de 150 mots, 5 mots clés avec une de 10% en moins ou en plus) en Français et abstract en Anglais au plus tard le **15 mai 2021**
 - Avis du comité scientifique : **30 juin 2021**
 - Réception des articles définitifs : **30 septembre 2021** (15 pages maximum en format Word, Times New Roman, police 12, interligne 1 (simple), marges 2.5)
 - Publication de l'ouvrage : **décembre 2021**

Comité scientifique :

- Professor **Canute Ngwa** University of Bamenda ;
- Prof **Talla Richard Tantoh**(A.P) University of Bamenda ;
- Prof **Teke Charles Ngiewih** (M.C) Université de Yaoundé I ;

- Prof **Ndille Roland** (A.P) University of Buea ;
- Prof **Kam Henry Kah** (A.P) University of Buea ;
- Prof **Augustin Emmanuel Ebongue** (A.P) University of Buea ;
- Prof **Pierre Fadibo** (M.C) Université de Ngaoundéré ;
- Prof **Abdouraman Halirou** (M.C) Université de Ngaoundéré ;
- Prof **François Wasouni** (M.C) Université de Maroua ;
- Dr **Eric Sournaloumtouang** (M.R/CNE) MINRESI ;
- Dr **Sévérin Nwaha** (Senior Lecturer) University of Buea ;

Comité de relecture :

- Prof **Pierre Fadibo** (M.C) Université de Ngaoundéré ;
- Prof **Augustin Emmanuel Ebongue** (A.P) University of Buea ;
- Dr **Pierre Essengue** (Senior Lecturer) University of Buea ;
- Dr **Sévérin Nwaha** (Senior Lecturer) University of Buea ;
- Dr **Paule Marie Kougnag** (Assistant Lecturer) University of Buea ;
- Dr **Souleyman Amadou** (C.C) Université de Douala ;
- Dr **José Donadoni Manga Kalniga** (C.R/CNE) MINRESI ;
- Dr **Abdou Ndikam Njifotié** (C.R/CNE) MINRESI ;
- Dr **Nicolas Serge Ndock** (Assistant) Université de Ngaoundéré ;
- Dr **Edouard Epiphane Yogo** (Assistant) Université de Yaoundé II ;
- Dr **Fabilou** (Assistant) Université de Ngaoundéré ;
- Dr **Nicodème Glo** (Assistant Lecturer) University of Buea.

Bibliographie

- Amin Samir, (1973), *Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris Ed. de Minuit,
- Beck Ulrich, (2003), *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion.
- Cissoko Pape, (2007), "Écrire l'Afrique-Monde, sous la direction d'Achille Mbembe et Felwineg Sarr, Philippe Rey éd., 2017", <http://www.ichrono.info/index.php/blog/item/3676-ecrire-l-afrique-monde-sous-la-direction-d-achille-mbembe-etfelwine-sarr-philippe-rey-ed-2017?>, consulté le 17 mars 2018.
- Conrad Phillip Kottak, (2013), *Anthropology. Appreciating human diversity*, Michigan, Mc Graw-Hill.
- Dumont et Mottin Marie-France, 1980, *L'Afrique étranglée*, Paris, Editions du Seuil.
- Igalens Jacques et Point Sébastien, (2010), *Vers une nouvelle gouvernance des entreprises. L'entreprise face à ces parties prenantes*, Paris, Dunod.
- Lacoste Yves, (2006) "Géopolitique du pétrole", www.expdf.com/yves%20lacoste%20pdfpdf60.html, consulté le 27 octobre 2019.
- Martin-Pétry et Naygotimti Bambé, (2005) *Le pétrole du Tchad. Rêve ou cauchemar pour la population ?* Paris, Edition Karthal.
- Moshe Cohen-Eliya et Yoav Hammer, 2011, "Nontransparent lobbying as a democratic failure", *William and Mary policy review*, Vol. 2, pp. 265-287.
- Mvomo Ela Wulson, (2005), "Pétrostratégie et appels d'emprise dans le Golfe de Guinée", *Enjeux, Bulletin d'Analyses Géopolitiques pour l'Afrique Centrale*, n° 22, janvier-mars, Yaoundé, pp. 7-11.
- Pellet Alain, (2000), "Droit-de-l'hommisme et droit international", *Droits fondamentaux*, <http://www.droitsfondamentaux.org/spip.php?article27>, consulté le 23 juillet 2012.
- Watts, Michael, (2006). "Empire of Oil: Capitalism Dispossession and the Scramble for Africa", *Monthly Review* No 58, pp. 1-16.